

Huile et pétrole

Trois grandes entreprises se sont engagées à mettre en valeur ces sables: la Great Canadian Tar Sands Company, Syncrude, et Shell. Shell International, la filiale américaine de Shell, a refusé de continuer la mise en valeur de sables. Que cela me plaise ou non, à titre d'Albertain ou de consommateur ontarien, il me faut admettre que cela signifie que le prix de notre pétrole n'a pas encouragé l'apport de nouveaux capitaux pour la mise en valeur des sables bitumineux.

Une conclusion saute aux yeux: le prix devrait être inférieur à celui du marché international mais tout de même plus élevé qu'il ne l'est à l'heure actuelle sinon, d'ici 1983, nous deviendrons tributaire du Moyen-Orient et des Arabes. C'est évident.

Au moment d'examiner ce bill, on se rend compte que le ministre doit dire à l'industrie comment il fixe les prix aujourd'hui, comment il les fixera demain et après-demain. Ensuite on pourra juger si l'intervention du gouvernement, par voie de ce bill, est sagesse ou folie pour le Canada. S'il ne livre pas sa formule à l'industrie, quelle que soit la sincérité de ses intentions et de celles de la plupart des députés, le bill n'avantagera pas l'avenir du Canada.

Revenons à la solution du problème de la définition et de la signification de l'inconnue de l'équation. Examinons les besoins énergétiques à venir du Canada. On a dit qu'en 1975-1976, l'Ontario manquera de gaz. Si nous pensons en Canadiens, demandons-nous pourquoi, vu que nous disposons de riches réserves d'essence. Étudions la formule de production et la théorie du gouvernement à cet égard.

En avril dernier, la mesure ne prévoyait rien à l'égard du gaz. Pourquoi le fait-elle maintenant? L'intervention du gouvernement aidera-t-elle à régler la question de la vente du gaz et du pétrole? Examinons un instant la situation dans ce domaine. Sans qu'on le sache, la question du gaz et de la vente du gaz a soulevé une grave controverse au Canada. A mon avis, le ministre est tout à fait au courant de la situation.

Considérons par exemple la Trans-Canada, une importante compagnie de pipe-line, qui aide à transporter le gaz des régions productrices jusqu'aux consommateurs. Selon moi, on devrait considérer la Trans-Canada comme un transporteur commun puisqu'elle transporte une denrée. C'est tout aussi élémentaire que le fait que le CN est un transporteur commun, et cette expression est très importante pour quiconque s'occupe des transports. Si la Trans-Canada était considérée comme un transporteur commun, elle pourrait transporter du gaz pour un prix fixé par la commission aux endroits qu'elle peut desservir. Il y a ensuite la Pan Alberta, qui achète du gaz en Alberta. Environ 50 p. 100 des actions de cette compagnie sont détenues par la province d'Alberta. Mais ce qui importe, c'est que cette compagnie est un acheteur important. Pourquoi l'est-elle devenue?

En voici la raison: il y a quelques années, le premier ministre de l'Alberta a dit que le gaz se vendait 16 cents les 1,000 pieds cubes et qu'il voulait faire passer le prix à 30 cents. C'était avant la crise de l'énergie. On considérait le premier ministre de l'Alberta comme un homme terrible, un des pires. Cependant, si l'on analyse la situation, on constate qu'il n'était qu'un tout petit peu en avance.

En quoi consiste le conflit actuel? On accepte assez bien qu'en Ontario, dans la région consommatrice, le gaz de l'Alberta se vende de \$1 à \$1.25 les 1,000 pieds cubes. PanAlberta fait une offre à 65 cents les 1,000 pieds cubes, ce qui correspond, comme on dit au prix sur place, dans le domaine du pétrole et du gaz. Trans-Canada offre 60c. Il y

a un sérieux conflit à l'heure actuelle pour décider si Trans-Canada est un transporteur public. S'il l'est, il doit alors transporter le gaz de la PanAlberta; s'il ne l'est pas, il peut alors refuser de desservir la PanAlberta et cette dernière ne pourra pas livrer ses ventes.

● (2040)

La Chambre vient tout juste d'envoyer au comité un bill en vue d'accroître la concurrence. Si nous le croyons, nous devons alors dire de cette question qu'elle avive la concurrence et que c'est ce qui servirait le mieux les intérêts des Canadiens. Il est alors évident à tout Canadien pensant que la Trans-Canada doit être un transporteur public et doit desservir tous les acheteurs de gaz qui se font concurrence. C'est une question élémentaire qui doit être réglée et quand ce bill sera renvoyé au comité, j'espère que ce dernier convoquera des témoins pour l'aider à la régler.

L'autre question dont j'aimerais traiter est celle de l'approvisionnement du continent nord-américain en pétrole, en gaz et en énergie. Il semble que le pipe-line de l'Alaska à Valdez soit plus en voie de devenir une réalité aujourd'hui qu'en avril dernier alors qu'on lui prévoyait une capacité de 1.2 milliard de barils par jour. Une fois terminé, il devrait pouvoir transporter 2 milliards de barils par jour vers les États-Unis. Ce volume représentera environ 20 p. 100 de leur déficit, ou de leurs importations, monsieur l'Orateur. Une demande importante de capitaux pourrait se faire sentir dans l'industrie du pétrole pour permettre de compléter rapidement le pipe-line de l'Alaska.

Si l'on doit étudier toute la question de la PanArctic, il faut étudier celle de l'intervention gouvernementale. On pourrait dire que la PanArctic était l'instrument rêvé pour établir la souveraineté fédérale dans le Nord. C'est peut-être vrai, mais difficilement une bonne raison pour que l'industrie privée investisse de l'argent dans l'Arctique sans être assurée d'un bon rendement.

L'industrie semblerait à l'heure actuelle en faveur d'une restriction des prospections de PanArctic car il existe une forte demande d'intensification de la prospection dans le nord des États-Unis, au Moyen-Orient et partout ailleurs. La PanArctic a découvert des gisements de gaz assez intéressants, mais si elle doit devenir une compagnie de prospection prospère, il faut bien fixer une date à laquelle on prévoit de commercialiser le produit. A l'heure actuelle, cette date se situe aux alentours du milieu des années quatre-vingt—disons 1985. En d'autres termes, il faudrait construire en 1980 le pipe-line de l'Arctique. Qu'il passe par l'Est ou par l'Ouest du pays, c'est une autre histoire, monsieur l'Orateur, bien qu'il me semble évident qu'il passera probablement par l'Est—et qu'il reliera l'Arctique à la Nouvelle-Angleterre par le Québec.

Nous avons dit aux Américains qu'un jour ou l'autre nous n'allions peut-être plus leur donner de pétrole du tout. Ce n'est certes pas cette déclaration qui va nous aider à trouver de l'argent pour poursuivre notre prospection de sources d'énergie. Il faut dire aux industriels ce que nous allons faire. Une partie du gaz de la PanArctic sera-t-elle distribuée dans le centre-ouest? Sinon, il faut le dire aux industriels, mais si certaines des découvertes de PanArctic doivent profiter aux États-Unis, il faut aussi le dire. Cela pourrait faciliter la prospection de fonds.